

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Présents : l'ensemble des Administrateurs à l'exception de Mrs MARCHAL ayant donné pouvoir à M. BOSCHETTI, LAVETTI pouvoir à M. NONDIER et GUILLERME ayant donné pouvoir à Patrick MASSENET.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 22 juillet est approuvé à l'unanimité.

CHASSES TRADITIONNELLES/RIP

Le Président rappelle ce que nous percevons tous : la pression sur la chasse et les chasseurs va croissante. Il indique que les « chasses traditionnelles » sont particulièrement attaquées. Il s'agit de chasses notamment pratiquées dans le sud de la France mais également dans les Ardennes comme la tenderie aux grives, la chasse à la pante, à la matole etc... Il convient toutefois de définir ce qu'est une chasse traditionnelle car elles le sont finalement toutes.

C'est dans ce contexte de tension qu'une poignée d'individus influents, parmi lesquels Xavier Pniel fondateur de Free, ont initié un Référendum d'Initiative Partagée (RIP), qui permet de porter devant le Parlement une proposition de Loi à condition qu'il recueille l'aval de 20% des Parlementaires (soit 185 Députés ou Sénateurs) et 10% du corps électoral (soit 4,7 millions d'électeurs).

Le RIP ainsi proposé comporte six propositions :

- L'interdiction de la chasse à courre et des chasses traditionnelles,
- De l'élevage intensif,
- De l'élevage des animaux en cage,
- De l'élevage des animaux pour leur fourrure,
- De la vivisection quand elle est évitable,
- De l'usage des animaux non domestiques dans les cirques.

Deux Députés de notre département ont soutenu ce RIP. Le Président invite les chasseurs à manifester devant la permanence parlementaire de Caroline FIAT (La France Insoumise Pont-à-Mousson) et Laurent GARCIA (MODEM, Nancy) le samedi 12 septembre 2020. Notons qu'une manifestation simultanée aura lieu dans ce même temps dans la Municipalité du Premier Ministre Jean CASTEX à Prades (Pyrénées Orientales).

Patrick MASSENET invite les Administrateurs à rassembler les chasseurs autour de cette manifestation.

REUNION DDT/PARTENAIRES/ATTRIBUTIONS SANGLIER

Une réunion relative à la validation des territoires en point noir et en vigilance doit avoir lieu à la Fédération mercredi 9 septembre.

Patrick MASSENET indique avoir lu toutes les conclusions des comités de pilotage. Il a retouché certaines attributions manifestement erronées mais dans la grande majorité les travaux de ces comités sont satisfaisants.

Il note la nécessité de réunir les chasseurs du secteur sud du massif 11 et nord-ouest du massif 12 car les dégâts sont importants et la prise de conscience pas encore au rendez-vous. Cette rencontre aura lieu à 15 heures dans nos murs le jeudi 8 octobre prochain.

Le Président explique que l'obligation administrative de valider la fourchette des attributions mini et maxi par massif cynégétique est contraignante. Dans les faits trois massifs, le 11, le 24 et le 31 ont vu les attributions atteindre le plafond de la fourchette.

Il martèle que notre objectif de dégâts se situe au plus près des 900 hectares contre 1350 la saison passée...

DEGÂTS DE GIBIER

La Fédération Nationale des Chasseurs, sous la pression de plusieurs Fédérations départementales a questionné le Gouvernement sur la nécessaire réforme du système d'indemnisation des dégâts de gibier.

En l'absence de volonté de l'Etat de revenir sur ce dispositif une Question Prioritaire de Constitutionnalité sera posée au Conseil Constitutionnel. Cette question concernera la légalité du fonctionnement actuel de ce dispositif qui rend les chasseurs responsables des dégâts d'animaux qui se réfugient notamment dans des zones qu'ils ne peuvent pas chasser.

Le Président de la république prend cette demande au sérieux et a nommé une Conseillère spécifique pour le traitement de ce dossier, il s'agit de Bérangère ABAT qui a deux mois pour aboutir.

La réunion se termine vers 21h30 par un repas convivial.